

M^r BOUSSERIET RABAH

REIMS le 22. juillet 2016

REIMS.

TEL: [REDACTED]

Monsieur le Procureur
de la République de Tribunal
de Dijon.

Lettre recommandée avec accusé
de réception N° AA08097342676

Monsieur le procureur,

Je viens par la présente vous relater les faits qui se sont produits le
21 juillet 2016 à 16h.

J'ai été arrêté par la Brigade de gendarmerie peloton motorisé A.31
LANGRE NORD 52260 ROLAMPONT, L'AGENT N° 177521: j'ai été
photographié à plusieurs reprises (8 photos) dans les locaux de la
gendarmerie, prises d'empreintes (18 prises d'empreintes). Alors
que je n'avais commis aucune infraction!

Le gendarme m'a menacé de garde à vue et saisie du procureur
si je refusais la prise d'empreinte et photos: j'ai donc coopéré car
je suis routier mon camion était chargé et j'avais des délais de
livraison à respecter, et les gendarmes m'ont fait faire un détour
de cinquante kilomètres dans le sens inverse de mon trajet.

Le seul reproche que le gendarme me fait, c'est le contrôle
périodique du HAYON de mon camion serait échu au 11/2015
or j'ai acheté ce véhicule il ya trois mois dont il joint copie.
Je vous demande de bien vouloir me justifier le motif de mon
fichage ABUSIF et par conséquent la destruction de ces fichiers
me concernant, car je n'ai commis aucune infraction.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
et vous prie d'agréer, Monsieur le procureur, l'expression de
mes salutations les plus respectueuses.

M^r BOUSSERIET
RABAH